

*A GENÈVE***La Croix-Rouge soviétique au CICR ¹**

Le CICR a reçu la visite à Genève, du 26 au 28 avril, d'une délégation de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS. Conduite par le Dr V. A. Baltiyski, président du Comité exécutif de l'Alliance, la délégation comprenait également M^{me} L. I. Tcherkasskaya, directeur de la section de coopération avec les organisations internationales, MM. B. I. Morgounov, directeur, et I. A. Teterine, directeur adjoint du département des relations extérieures.

La délégation a été reçue par M. A. Hay, président du CICR, entouré de plusieurs membres du CICR et de ses proches collaborateurs, avec lesquels elle a eu plusieurs entretiens; elle a aussi, au cours de son séjour, visité l'Agence centrale de Recherches au CICR, et l'Institut Henry-Dunant.

Démission d'un membre du CICR

M. Waldemar Jucker, membre du Comité international de la Croix-Rouge, a été appelé par le Gouvernement suisse à assumer, dès le 1^{er} avril 1977, les fonctions de Délégué du Conseil fédéral aux questions conjoncturelles, et a présenté sa démission au CICR.

Le CICR en a pris acte avec de vifs regrets et a exprimé à M. W. Jucker, qui siégeait au sein du Comité depuis 1967, sa gratitude pour la précieuse contribution qu'il a apportée pendant dix ans à l'activité de l'institution.

Ratification des Conventions de Genève

Le 10 décembre 1976, le Gouvernement suisse a reçu le dépôt d'un instrument portant ratification, par la République de Bolivie, des Conventions de Genève de 1949, et il a notifié cette ratification aux Gouvernements des Etats parties à ces Conventions.

Conformément aux stipulations des Conventions de Genève, la ratification de la République de Bolivie prendra effet six mois après le dépôt de l'instrument de ratification, soit le 10 juin 1977.

¹ *Hors-texte.*